

La fin de l'empire du sucre dans les îles de la Caraïbe

Jean-Christian Tulet

▶ To cite this version:

Jean-Christian Tulet. La fin de l'empire du sucre dans les îles de la Caraïbe. Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien, 2017, Canne à sucre en Caraïbe, 109, pp.15-29. 10.4000/caravelle.2414. hal-02556950

HAL Id: hal-02556950

https://hal.science/hal-02556950

Submitted on 28 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien

109 | 2017 Canne à sucre en Caraïbe

La fin de l'empire du sucre dans les îles de la Caraïbe

Jean-Christian Tulet



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/caravelle/2414

DOI: 10.4000/caravelle.2414

ISSN: 2272-9828

Éditeur

Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination: 15-29 ISSN: 1147-6753

Référence électronique

Jean-Christian Tulet, « La fin de l'empire du sucre dans les îles de la Caraïbe », *Caravelle* [En ligne], 109 | 2017, mis en ligne le 01 avril 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/caravelle/2414; DOI: 10.4000/caravelle.2414



Caravelle – Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La fin de l'empire du sucre dans les îles de la Caraïbe

Jean-Christian TULET Université Toulouse - Jean Jaurès

LE MONDE CARIBÉEN A JOUÉ un rôle majeur dans la culture de la canne à sucre, même si dans l'histoire, il a été loin de constituer son premier grand espace productif. Au XVIII^c siècle, quelques îles antillaises représentaient infiniment plus d'intérêt que les « arpents de neige » du Canada... Ces « Îles » constituaient alors une source exceptionnelle de profits pour laquelle on se battait avec beaucoup d'énergie. À part quelques esprits éclairés¹, on se souciait d'ailleurs fort peu d'approfondir les modalités permettant une telle accumulation de richesses.

Il est vrai que les conditions de production de la canne s'y trouvent idéalement réunies, avec un climat et une topographie particulièrement favorables. La possibilité de cultiver à proximité du littoral constitue également un élément primordial. Même si, sous l'Ancien régime, le sucre constituait encore un produit de luxe relativement onéreux, bénéficiant d'une valeur ajoutée importante, le « roseau sucré » demeure un produit pondéreux, qui nécessite (encore et toujours) une très grande manutention, avant et après sa transformation en sucre. Les facilités de communication et de sortie du territoire de production ont longtemps commandé sa localisation à proximité du littoral, conditions qui restent toujours très importantes. L'insularité de la plupart des zones de production² permettait, en outre, un contrôle infiniment plus rigoureux de la main-d'œuvre.

Si ce dernier aspect n'est plus aujourd'hui aussi déterminant (sans avoir totalement disparu), les autres avantages demeurent. Pourtant, à de très rares

^{1. «} C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe », Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, chap. XIX, Genève, 1759.

^{2.} Même sur le continent, la culture de la canne a longtemps été localisée dans des territoires relativement séparés du reste de chaque pays et conservait ainsi un certain caractère d'insularité.

exceptions près, l'exportation de sucre ne joue plus qu'un rôle très secondaire dans l'économie de la plupart des pays antillais. C'est particulièrement le cas des îles, alors que ces dernières étaient, il y a moins d'un demi-siècle, tout à fait essentielles. Les unes après les autres, ces fameuses « îles à sucre » ont perdu de leur importance, jusqu'à disparaître totalement du classement des grands pays producteurs. Cette évolution n'est pas liée à une éventuelle diminution de la production mondiale. Bien au contraire, on n'a jamais autant cultivé de canne à sucre dans le monde, avec une production annuelle qui se situe autour de 2 200 millions de tonnes. La conjoncture est d'ailleurs particulièrement favorable à la poursuite de la croissance de cette production, puisque cette dernière ne couvre plus actuellement les besoins mondiaux. Le déficit est encore couvert par des stocks de réserve, mais ceux-ci diminuent rapidement³. Une éventuelle reprise de la production antillaise pourrait donc s'effectuer sans souci de débouché, elle ne semble pourtant pas se profiler. L'importance économique du sucre s'est estompée, mais absolument pas ses héritages socio-culturels.

La culture de la canne à sucre dans le monde aujourd'hui

On sait que la production de sucre ne provient pas seulement de la canne. La betterave sucrière joue un rôle notable, avec environ 22 % de la production mondiale de sucre, et surtout avec une importance particulière dans quelques pays, européens pour la plupart, dont la France métropolitaine. Mais ailleurs, c'est bien la canne qui tient un rôle essentiel. Plus de cent pays en cultivent, avec un total de 26 500 000 ha de surface exploitée (une surface qui approche le niveau actuel du total de la SAU française). On note toutefois une relative concentration de la production, avec vingt pays producteurs ayant récolté 1 218 millions de tonnes en 2003, soit 91 % du total.

Les grands pays producteurs de canne à sucre

Bénéficiant de programmes d'incitation déjà forts anciens (en particulier pour la production d'éthanol) et après avoir été longtemps éclipsé par d'autre pays (Cuba en particulier), le Brésil est redevenu, de très loin, le plus grand pays producteur de canne au monde, avec plus du tiers de la production mondiale. Mais aujourd'hui, la région traditionnelle de production, le Nordeste, est loin de disposer du monopole de production. À présent, plus de la moitié de la récolte est transformée en éthanol. De grands espaces de production se sont donc constitués à proximité des grands centres de consommation, afin de limiter le transport de la matière première. Le Centre-sud est ainsi devenu la principale région productrice. En revanche ce qui ne semble guère changer, c'est la dureté des conditions de travail, même si elle n'atteint pas toujours les niveaux décrits par R. Linhart dans les années 1980⁴.

Les usines brésiliennes qui traitent la canne sont « flexibles » : elles peuvent produire du sucre et/ou de l'éthanol selon la conjoncture. Actuellement, la diminution

^{3.} www.rfi.fr/emission/2016 09 12-le-déficit-mondial-sucre-s-aggrave

Linhart, Robert – Le sucre et la faim, Enquête dans les régions sucrières du Nord-Est brésilien, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, 96 pages.

de la valeur de la monnaie nationale facilite les exportations : sur les 40 millions de tonnes de sucre produits annuellement (22 % de la production mondiale), les trois quarts sont exportés (50 % des exportations mondiales). Ces exportations ont ainsi pris une ampleur tout à fait considérable, même si elles ne doivent pas masquer le maintien d'une importante consommation interne, que ce soit sous forme d'éthanol ou de sucre (le carburant d'une bonne partie du parc automobile est composé de tout ou partie d'éthanol).

	Surface plantée en canne à sucre (1 000 ha)	Production (1 000 t)	
Brésil	9 835	739 267	
Inde	5 060	341 200	
Chine	1 827	126 136	
Thaïlande	1 321	100 096	
Pakistan	1 128	63 749	
Mexique	782	61 182	
Colombie	405	34 876	
Australie	329	27 136	
États-Unis	368	27 905	
Monde	26 522	2 165 231	

Figure 1 – Les principaux pays producteurs de canne à sucre dans le monde en 2013 Source : Faostat, http://www.fao.org

Dans le cas des pays asiatiques (à l'exception de la Thaïlande), la production est avant tout destinée au marché intérieur. Grâce à l'importance de sa population, l'Asie constitue d'ailleurs la première région consommatrice mondiale, avec 46 % du marché, malgré le maintien d'une faible consommation par tête. La croissance de la population à laquelle s'ajoute l'élévation du niveau de vie d'une partie de la population devrait accroître la part de cette consommation.

Le Mexique demeure un grand pays producteur, où la culture de la canne à sucre occupe quelque 136 000 cultivateurs et 85 000 coupeurs de canne⁵. Mais la production, qui reste stagnante, est principalement absorbée par le marché intérieur. Par ailleurs, la place du littoral continental caribéen est moins importante qu'autrefois : si la production de l'État de Vera Cruz se maintient au premier rang, les autres grands États producteurs sont Jalisco et San Luis Potosí. C'est également le cas en Colombie où les territoires proches du Pacifique (Cauca, Valle del Cauca, Quindío, Risaralda et Caldas) prennent la plus grande part des 232 070 ha plantés. L'essentiel de la production est également destiné à la consommation interne d'autant que le pays développe par ailleurs un important programme de production d'éthanol, afin de réduire sa dépendance énergétique. Au total, parmi les pays continentaux du pourtour caribéen, le Guatemala demeure le seul pays producteur exportant l'essentiel de sa production (75 %). Ce pays a pris partiellement le relais de Cuba dans les exportations de sucre à destination des États-Unis.

Froger, Géraldine, Mainguy, Claire, Brot, Jean, Gerardin, Hubert, Quels acteurs pour le développement?, Paris, Karthala, 2005, 288 pages, p. 151.

La diminution des surfaces cultivées en canne à sucre dans les pays insulaires du monde caraïbe

Si le sucre a longtemps été considéré comme le « maître incontesté de la Caraïbe »⁶, ce n'est plus le cas aujourd'hui. En 1960, les surfaces couvertes en canne à sucre au Brésil étaient de 1,3 million d'hectares, contre 1,7 pour l'ensemble insulaire caribéen. Désormais, le total de la surface cultivée en canne de toutes les îles antillaises est 15 fois moins important que celle du Brésil.

	1960	1980	2000	2014
Bahamas	1 000	1 600	2 500	2 330
Barbade	19 829	16 100	8 700	9 443
Cuba	1 260 732	1 391 900	1 040 900	450 200
Dominique	200	230	220	240
République Dominicaine	119 500	180 000	119 049	106 044
Grenade	300	330	150	161
Guadeloupe	33 000	20 500	12 900	10 498
Haïti	75 000	80 000	17 000	24 534
Jamaïque	81 800	51 000	39 390	29 700
Martinique	14 500	5 020	3 100	3 560
Puerto Rico	132 700	31 800	4 000	0
Total	1 738 561	1 778 480	1 247 909	636 710

Figure 2 – Évolution des surfaces plantées en canne à sucre dans les îles de la Caraïbe (ha)⁷

Source: Faostat, http://www.fao.org

Le cas de Cuba est particulièrement exemplaire. À la veille de la grande récolte de 1969-1970, toute la population cubaine (étudiants, militaires, ouvriers...), l'ensemble de l'appareil d'État avaient été mobilisés pour atteindre l'objectif des 10 millions de tonnes de sucre⁸. L'objectif ne sera pas atteint, on n'en produira que 8,5 millions, niveau encore approché dans la décennie suivante, mais au prix d'investissements coûteux qui n'ont pas abouti à une augmentation de la productivité. Celle-ci s'élevait à 7,5 kg de sucre par heure et par homme, c'est-à-dire très au-dessous de celle des autres grands pays producteurs de sucre. La disparition des accords privilégiés avec l'URSS (le prix du sucre était payé par l'URSS à un niveau quatre à cinq fois plus élevé que le prix mondial) se produira ainsi dans un contexte économique médiocre. Cela se traduira par un effondrement de la production au cours du « *Período especial* » entraînant un cortège de misères dont le pays a du mal à s'extraire encore aujourd'hui. Il n'y a pas eu de reprise significative de la production : la récolte de 2013, considérée comme la meilleure depuis 10 ans, se situe

^{6.} Guicharnaud-Tollis, Michèle (Éd.), Le sucre dans l'espace caraïbe hispanophone aux XIXe et XXe siècles. Stratégies et représentations, Paris, Karthala, 1998, 398 p.

^{7.} Trinidad et Tobago n'ont pas été retenus dans le tableau pour cause d'absence de données en 2014 et pour maintenir la cohérence de celui-ci (la surface plantée en canne était de 33 632 ha en 1960 et de 25 000 ha en 2000).

^{8.} Il faut environ une tonne de canne à sucre pour produire entre 100 et 150 kg de sucre ou 100 l. d'éthanol.

autour de 1,5 million de tonnes de sucre. Les revenus d'exportation liés au sucre se sont élevés à 431 millions de \$ US, en 2013, contre 2 625 pour ceux du tourisme⁹.

Si l'effondrement de la production cubaine a revêtu bien des aspects dramatiques, du fait de la place que l'on avait accordé à la canne dans l'économie de l'île, il ne s'oppose pas à la tendance que l'on observe dans l'ensemble régional. Dans des conditions économiques et sociales radicalement différentes, avec une forte croissance des secteurs secondaire et tertiaire (le tourisme en particulier) et l'emprise états-unienne, la situation de la production de canne semble encore pire à Puerto Rico (voir tableau n° 2), alors qu'elle dominait l'économie jusque dans les années 1940. L'industrialisation de l'île à partir de cette date provoque la chute rapide de la production, avec la fermeture accélérée des centrales de production. À présent, le sucre ne joue plus qu'un rôle insignifiant. Les rhumeries seraient actuellement approvisionnées par du sucre dominicain¹⁰.

La situation est analogue dans la plupart des autres pays insulaires. En Jamaïque, la production a diminué de 60 % entre 1961 et 2014. En Haïti, la situation n'est guère meilleure, « sous l'effet de la forte croissance démographique et de la faible compétitivité de la production haïtienne de sucre industriel, l'agriculture de plaine évolua vers des productions vivrières, et ce modèle agro-industriel disparut dans les années quatre-vingts. De nos jours, Haïti importe du Brésil la plus grande partie de son sucre »¹¹. La production dans les départements français, Martinique et Guadeloupe, régresse d'une manière moins drastique dans la mesure où ils bénéficient de prix préférentiels toujours largement plus élevés que les prix internationaux, de subventions, et d'un débouché garanti en direction de la Métropole (95 % du sucre de Guadeloupe)¹². De plus, la filière de transformation en rhum se maintient comme un débouché local tout à fait appréciable.

La République dominicaine apparaît comme le seul pays insulaire où la canne à sucre demeure un secteur relativement dynamique (555 000 tonnes de sucre en 2012-2013). La production continue à s'accroître, modérément, à la fois pour couvrir les besoins locaux, mais également pour alimenter un flux d'exportation à destination d'Haïti et surtout des États-Unis.

Le principal marché pour les exportations de sucre de la RD est le marché américain, pour lequel elle dispose d'un contingent tarifaire auquel elle satisfait régulièrement. La RD s'est vu allouer la part la plus importante du quota sucrier américain. Lors de l'exercice fiscal 2012, la part de la RD était de 209 732 tonnes en valeur brute, soit 17 % du contingent tarifaire total des États-Unis¹³.

^{9.} Leleu, Jérôme, « Les défis du développement économique cubain », *Questions Internationales*, mars-avril, 2017, n° 84, p. 74-85.

^{10.} Https://fr. Wikipedia.org/wiki/ponce.

^{11.} Brochet, Michel et Lilin, Charles, « La canne à sucre et la sécurité alimentaire en Haïti », *Revue Quart Monde*, n° 230, « Se nourrir », 2014, p. 16-20.

^{12.} Zébus, Marie-Françoise, Causeret, François, « La canne à sucre résiste en Guadeloupe », Cahiers Agreste, 2007, agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/canne041007-2.pdf

^{13.} Développements dans le secteur sucrier de la République dominicaine - Agritrade, 2013 agritrade.cta.int/.../ Sucre/Developpements-dans-le-secteur-sucrier-de-la-Republique-dominicaine.

Toutefois cette préférence peut n'être que provisoire, ce qui impliquerait la recherche de débouchés nouveaux pour le pays. Ces garanties ont pour le moins permis une certaine modernisation de la filière productive. Une relative diversification de la production s'effectue également (mélasse, furfural – un composé organique).

Le sucre est également utilisé dans la zone franche industrielle pour exportation aux fins de produire du lait de coco sucré et un mélange de *piña volada*, des jus et des haricots et pois en conserve, les entreprises dans la zone étant autorisées à importer et réexporter environ 6 000 tonnes de sucre à cet effet¹⁴.

Le système de production esclavagiste sucrier

« Le sucre et la faim 15 », « le sucre et les larmes 16 », « sucre blanc, misère noire 17 », il serait aisé de multiplier les citations de titres de beaucoup d'ouvrages portant sur la traite, l'esclavage et son cortège d'horreurs, en relation avec la production sucrière. Depuis ses débuts, la culture de la canne à sucre se trouve intrinsèquement liée à l'esclavage. Il n'existe pas d'autre spéculation agricole ayant engendré autant de conséquences économiques et sociales, avec autant de misère, autant de souffrance : sucre amer ! On pourrait imaginer que cette page sinistre de l'histoire appartient au passé. Même si cela fait déjà longtemps que l'esclavage n'existe plus, tout au moins dans l'espace caribéen, le poids de l'histoire est tel que ses effets s'en font toujours sentir, d'autant que certaines pratiques qui s'en rapprochent se maintiennent encore aujourd'hui.

L'expansion d'un système de production agricole spécifique

Existe-t-il une fatalité de la grande exploitation dans le cas de la production de canne à sucre ? Il semble bien que non, puisque l'on rencontre à présent un grand nombre d'exploitations familiales cultivant la canne (ainsi au Mexique) dans beaucoup de pays latino-américains, soit en association, soit comme unique spéculation. Mais force est de constater que cette culture s'est le plus souvent effectuée dans le cadre de la grande – voire très grande – exploitation, et cela dès la plus haute antiquité¹⁸.

Originaire de Nouvelle-Guinée, le « roseau sucré » s'étend d'abord en Chine, puis surtout en Inde dès 1200 av. J.-C. Il se diffuse ensuite en Perse (VIe siècle) et accompagne l'expansion arabe. Il faut observer que cette spéculation, dès ses débuts, utilise une main-d'œuvre esclave, provoquant la mise en place d'une traite de très grande ampleur en provenance de l'Afrique noire. Les conditions de travail auraient d'ailleurs été telles que de nombreuses révoltes d'esclaves éclatèrent (en

^{14.} Ibid.

^{15.} Linhart, Robert, op. cit.

^{16.} Dockès, Pierre, Le sucre et les larmes. Bref essai d'histoire et de mondialisation, Paris, Descartes et cie, 2009, 287 p.

^{17.} Mintz, Sidney, Sucre blanc, misère noire : Le goût et le pouvoir, trad. fr. Nathan, Paris, 1991, 244 p.

Eadie, Émile (dir.), La route du sucre du VIIIe siècle au XVIIIe siècle, Matoury (Guyane), Ibis rouge éditions, 2001, 304 p.

696 et surtout en 869), en particulier dans le sud de l'Irak actuel, avec pour conséquence une répression tout aussi grande et des centaines de milliers de morts¹⁹. Certains auteurs²⁰ affirment que ce trafic des esclaves noirs vers la Perse et le monde arabo-musulman aurait affecté des millions de personnes (10 millions, pour cette seule époque)

La culture de la canne est même introduite dans l'Espagne musulmane du Moyen Âge. Mais c'est avec les croisades et avec Venise comme rôle dominant, qu'elle s'implante dans le monde chrétien, selon le mode esclavagiste déjà mis en place dans le monde arabo-musulman. Cette expansion a d'abord eu lieu dans les pays méditerranéens, qui bénéficient des conditions écologiques les plus favorables, avant de s'implanter dans les îles de l'océan Atlantique. Parmi ces dernières, Madère va jouer un rôle très important. Christophe Colomb lui-même aura des relations très étroites avec le capital sucrier de cette île²¹. Il y achète du sucre en 1478, et son épouse (née à Madère) est originaire de la bourgeoisie locale sucrière. Il introduit la canne à Hispaniola au cours de son second séjour, avec production de sucre dès 1503. « Surtout, lors du troisième voyage en 1498, plus de trois cents colons s'embarquent avec lui pour Saint-Domingue, ils sont originaires d'Andalousie et surtout des Canaries, ces îles à sucre et à esclavage »22. De là, la canne s'étend rapidement dans les îles de Puerto Rico, Jamaïque, Cuba. Quant aux Portugais, ils l'installent au Brésil, qui devient le premier exportateur vers l'Europe à partir de 1520. Le recours aux esclaves africains s'effectue dès 1543, en remplacement de la main-d'œuvre amérindienne décimée. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le système de production esclavagiste se généralise, y compris dans les colonies sucrières mises en place par d'autres pays européens (principalement françaises et anglaises).

Ainsi, lorsque la filière chrétienne prend son essor, elle le fait sur les pas de la filière arabe et, colonisatrice nouvelle, confiscatrice de grands domaines, elle réactive les traces de l'ancienne exploitation esclavagiste, jamais oubliée, et elle lui assure le triomphe que l'on sait. Il y a donc une certaine continuité spatiale entre l'ancien esclavage et l'esclavage médiéval, et entre celui-ci et l'esclavage moderne²³.

Un exemple de paradigme productif

Selon P. Dockès:

Un paradigme productif n'est ni un système concret, ni même ce système « stylisé », mais une conception pratique de la façon efficiente de produire telles marchandises. Elle est partagée par ceux qui jouent un rôle déterminant d'orientation (les capitalistes, les entrepreneurs, les ingénieurs...)... Le paradigme finit par s'imposer à tous, y compris aux travailleurs. Ainsi, par exemple, le paradigme du fordisme

^{19.} Montbrun, Christian, « La canne et le sucre de l'Asie au Maroc », in Eadie, É., op. cit., p. 46-61.

^{20.} Voir Dockès, Eadie, op. cit.

^{21.} Burac, Maurice, « La canne à sucre : la route Asie – Amérique », in Eadie É., op. cit., p. 17-31.

^{22.} Dockès, Pierre, « Paradigmes productifs et histoire : le cas du sucre de la Méditerranée à la Caraïbe », *Memorias:* Revista Digital de Historia y Arqueología desde el Caribe, n° 20, Barranquilla, mai-août 2013.

^{23.} Dockès, Pierre, Le sucre et les larmes. Bref essai d'histoire et de mondialisation, op. cit., p. 34.

s'est imposé au XX^e siècle au point d'interdire, même aux ouvriers communistes, de penser une autre façon de produire des automobiles, même dans l'organisation communiste à venir²⁴.

En somme, il s'agit d'une « recette » productive fonctionnant comme une idéologie, et qui aboutit à refuser l'idée que l'on soit capable de produire autrement (c'est encore le cas aujourd'hui pour les tenants de la grande exploitation agricole contre l'exploitation familiale). Dans le cas du sucre, avant la période actuelle, rares seront les esprits éclairés se positionnant contre de ce type de paradigme sucrier esclavagiste (Condorcet, A. Smith).

Selon le même auteur, le paradigme sucrier dans sa pleine expression (c'est-à-dire au XVIII^e siècle) s'exprime selon les caractéristiques suivantes :

- Il se développe dans des îles ou des isolats naturels. On a déjà évoqué la nécessité de disposer des moyens de mobiliser le plus facilement possible les produits de la récolte et ceux du produit fini. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de rencontrer un réseau local de voies ferrées pour le transport de la canne. À cela s'ajoutent les facilités de contrôle de la main-d'œuvre esclave afin de lutter contre le marronnage.
- La tendance est à la monoproduction sucrière. L'organisation productive est extrêmement rigide, en partie du fait de certaines contingences productives (par exemple, il faut que la canne soit rapidement traitée, sous peine de perte de sa teneur en sucre). Même aujourd'hui, l'observation de beaucoup de zones à canne montre qu'elles sont souvent excluantes de pratiquement toute autre spéculation.
- Nous sommes en présence de *grands domaines*, les habitations, *haciendas* (ou *hacien-da-trapiche*), *fazendas*, les *engenhos de açùcar* brésiliennes, avec leurs « jardins », vastes étendues plantées en cannes, découpées en carreaux.
- Sur ces exploitations travaillent des équipes d'esclaves noirs dirigés par des contremaîtres souvent métissés. Sur le domaine, on trouve les cases des esclaves, avec souvent leurs enclos, des petites parcelles vivrières ou la senzala, bâtiment rectangulaire, de plain-pied, où se trouvent les dortoirs.
- Au cœur de l'habitation, se trouve l'exploitation industrielle autour d'un ou de plusieurs moulins pour broyer les cannes.
- Quelque peu en hauteur, sur un « morne » (colline), légèrement à l'écart, sous le vent des cases des esclaves et des ateliers, la casa grande, la grande case, soit la maison du maître, l'habitation du régisseur ou du gérant lorsque le propriétaire est un grand seigneur, un financier absentéiste ou une compagnie commerciale.

Les conditions de vie de la main-d'œuvre esclave sont particulièrement dures, plus dures que dans d'autres systèmes de production, même esclavagistes (à l'exception, probablement, des plantations de coton du sud des États-Unis). Ainsi dans les plantations de café haïtiennes, généralement moins étendues, avec moins de personnel (donc bénéficiant d'une meilleure interconnaissance), le travail demande davantage de qualification, ce qui contribue à davantage « apprécier » (dans tous les

^{24.} Dockès, Pierre, « Paradigmes productifs et histoire : le cas du sucre de la Méditerranée à la Caraïbe », op. cit.

sens du terme) et à conserver un travailleur compétent. À l'inverse, il y a moins de qualification requise dans les champs de canne, ce qui permet de tuer littéralement la main-d'œuvre à la tâche. Celle-ci est mal nourrie et doit effectuer une longue journée de travail. Tout manquement est réprimé sans pitié : fouet, mutilations, enchaînement, etc. La durée de vie d'un esclave travaillant sur les plantations n'aurait été que d'environ 15 ans. La condition d'esclave pouvait-elle varier selon les plantations ? Le Père J. B. Labat offre une vision quelque peu différente de leur situation. Il préconise à leur égard le traitement le plus doux possible :

Lorsqu'ils sont achetés et conduits à l'habitation, il faut éviter sur toutes choses l'insatiable avarice et l'horrible dureté de certains habitants, qui les font travailler tout en arrivant, sans presque leur donner le temps de prendre haleine. C'est n'avoir point du tout de charité ni de discrétion, et n'entendre rien en ses propres intérêts, que d'agir en cette manière²⁵.

Dans ces quelques lignes sont révélées en filigrane des comportements probablement plus habituels, avec « l'insatiable avarice et l'horrible dureté de certains habitants ». Au contraire pour le Père Labat, une certaine mansuétude est dans l'intérêt du maître. Quoi qu'il en soit, il s'agit de l'opinion de quelqu'un qui se trouve du côté de la classe des exploitants, et qui ne nie d'ailleurs pas la dureté de traitements de beaucoup de planteurs (il dit même ailleurs que ceux-ci choquent dans un premier temps, puisque l'on s'habitue...). Enfin, le principe même, le scandale, de l'esclavage n'est absolument par remis en cause, même si quelques pages auparavant l'auteur rappelait que normalement « les terres soumises aux rois de France rendent libres tous ceux qui peuvent s'y retirer ». Pour accepter l'esclavage des populations noires, le roi Louis XIII « aurait eu toutes les peines du monde » et n'aurait accepté que « parce qu'on lui remontra que c'était un moyen infaillible, et l'unique qu'il y eût, pour inspirer le culte du vrai Dieu aux Africains », en somme pour les retirer de leur « idolâtrie » !

Au total, selon une estimation proposée par P. Dockès, le nombre des esclaves razziés et transportés dans l'ensemble des Amériques s'élèverait à 11 millions. Il serait inférieur à celui dont seraient responsables les arabo-musulmans, qui auraient réduit en esclavage 17 millions de personnes, mais sur une période plus longue (c'est-à-dire entre le VIIe et le XXe siècle ; d'aucuns disent que la traite dont ils sont responsables perdure encore aujourd'hui, mais de manière infiniment plus modeste). « Même si du fait de sa longévité, l'esclavage arabo-musulman l'a probablement emporté quantitativement sur les filières occidentales, il reste que celles-ci – portées par l'essor économique et le soutenant – ont joué un rôle essentiel aux XVIIe et XIXe siècles et façonné des économies, des sociétés, un monde, celui du sucre étant emblématique²⁶. »

Labat, Jean-Baptiste, Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes, 1693-1705, Paris, Phébus Libretto, 1993, p. 227.

^{26.} Dockès, Pierre, Le sucre et les larmes. Bref essai d'histoire et de mondialisation, op. cit., p. 87.

La fin de l'esclavage et la recherche de solutions palliatives

L'esclavage disparaît progressivement tout au long du XIX^e siècle, il est aboli par la Grande Bretagne à partir de 1833 pour une suppression définitive en 1840, par la France, le 27 avril 1848. Le dernier pays latino-américain à mettre fin à cette pratique sera le Brésil en 1888. Cette suppression va atteindre le « paradigme sucrier » de manière radicale.

Elle ne s'accomplit pas sans que le système soit au préalable remis en cause, alors que sa vitalité lui a pourtant permis d'incorporer des avantages techniques liés à la première révolution industrielle, avec l'adoption de l'usine à vapeur. Le « marronnage », nom donné à la fuite d'un ou de plusieurs esclaves hors la propriété de leur maître, a toujours perduré, en dépit des risques encourus et des conditions de vie très dures des fugitifs dans leur fuite et leur clandestinité. Dans ce cas, l'insularité constituait un élément important pour limiter le phénomène, à la différence de ce qui pouvait se produire sur le continent (ainsi les réfugiés Boni de Guyane²⁷, ou encore les communautés noires qui se reforment au long des rivières qui se jettent dans le Pacifique, en Colombie²⁸). Au fil du temps, ce marronnage a pu, de fait, se convertir en guerre ouverte, avec la multiplication de révoltes, surtout après le succès de la guerre de libération et l'indépendance arrachée par Haïti à la fin du XVIII^e siècle.

Les révoltes sur place se sont conjuguées dans les métropoles aux revendications politiques visant à l'émancipation des Noirs. Celles-ci ont d'ailleurs été facilitées par une relative promotion de « gens de couleurs », de métis en particulier, qui finissent par accéder à divers postes de responsabilité, entraînant la formation d'une « bourgeoisie de couleur », désireuse d'accélérer l'émancipation de toute la population noire ou métisse. Cela ne se fait pas sans mal : il est significatif que l'effort ait d'abord porté sur l'abolition de la traite et non sur la prohibition de l'esclavage. Mais celle-ci finit enfin par se produire : le salariat correspond beaucoup mieux aux conceptions de l'idéologie libérale.

Et ensuite? Après une période de départ des plantations, la nécessité de subvenir à leurs besoins a fait que les personnes libérées de leur servitude ont été contraintes, parfois forcées pour beaucoup, de revenir sur la plantation qu'ils avaient quittée. Se met alors en place une forme d'esclavage tempérée, « l'esclavage sans le fouet », d'autant que les anciens maîtres, toujours propriétaires de la terre, ont beaucoup de mal à accepter que leurs anciens esclaves soient désormais libres d'évoluer comme ils le souhaitent. D'ailleurs à Cuba, des formes d'esclavage perdurent même après son abolition, avant l'arrivée de nombreux travailleurs en provenance d'Espagne qui vont les rendre moins nécessaires. De fait, de nouveaux systèmes d'assujettissement au travail vont alors progressivement se mettre en place en s'appuyant sur l'importation

^{27.} Hurault, Jean, « Histoire des noirs réfugiés Boni de la Guyane française », Revue française d'histoire d'outremer, 1960, vol. 47, n° 166, p. 76-137.

Hoffmann, Odile, Communautés noires dans le pacifique colombien. Innovations et dynamiques ethniques, Paris, Karthala, 2004, 264 p.

d'une main-d'œuvre nouvelle. Un demi-million de personnes en provenance de la Péninsule indienne auraient ainsi été importés dans la Caraïbe, avec des conditions d'embauche très contraignantes, qui les plaçaient dans une situation assez proche de l'esclavage passé. Toutefois, elles ne sont pas totalement assujetties. Elles peuvent repartir sous certaines conditions dans leur pays d'origine, leur contrat de travail achevé (30 % d'entre elles repartiront), ou même tenter de s'établir après la fin de leurs obligations. Leur identité culturelle et sociale est respectée²⁹ (en particulier pas de conversion forcée).

Progressivement, les innovations techniques aidant, l'ancienne plantation se transforme en usine à sucre, autour de laquelle se constituent de grands domaines voués à la canne. Elle s'appuie désormais sur du salariat, ce qui permet de ne recruter le personnel embauché que pendant les périodes où sa présence est requise, en particulier celle où l'on coupe la canne. Mais les conditions de travail, même encore aujourd'hui, demeurent souvent très dures et les salaires restent toujours très peu élevés. En 2003, on « achète » encore de la main-d'œuvre que l'on importe et fait travailler très durement, ainsi des dizaines de milliers de Haïtiens dans les cannaies de Saint-Domingue³⁰. Bien souvent des associations dénoncent, en général sans aucun effet notable, des formes d'embauche qui emprisonnent de fait les ouvriers agricoles sur les plantations.

Les héritages du système de production sucrier esclavagiste

Le rejet du travail aux champs?

Les séquelles de l'esclavage jouent un rôle très important dans l'effondrement de la production de canne à sucre de bon nombre de pays de la Caraïbe. D'après beaucoup d'observateurs, le travail de la terre semble avoir été durablement dévalorisé. En conséquence, on l'assume en cas de nécessité, on le quitte dès que s'offre une autre possibilité. Tout un système de représentations hostiles au travail de la canne se serait institué et perdurerait encore aujourd'hui. De fait, lorsque sa culture s'est maintenue, plus ou moins durablement, c'est bien souvent lorsqu'une population nouvelle, soumise à un nouvel ordre sucrier guère moins coercitif, s'est substituée à l'ancienne force de travail, ou lorsque celle-ci n'avait pas d'autre alternative que de retourner ou de continuer à travailler dans les cannaies.

Cette hostilité au travail dans les plantations sucrières pourrait d'ailleurs se calquer sur l'attitude des planteurs durant la période esclavagiste. Le comportement de ces derniers, selon Caroline Oudin-Bastide, combinant oisiveté et faste ostentatoire, insouciance envers l'avenir allant jusqu'à l'endettement chronique, indifférence à

^{29.} Singaravélou, Pierre, « L'immigration indienne dans la Caraïbe : une nouvelle forme d'esclavage ? », in Eadie É., op. cit., p. 193-201.

^{30.} Courrier International du 30 octobre 2003. C'est une dénonciation parmi bien d'autres. Au Brésil, il y aurait 500 000 « cortadores », subissant des « conditions de vie épouvantables, dans une situation de quasi-esclavagisme » (Dockès).

l'innovation technique, etc., aurait ainsi provoqué une dévalorisation totale du travail³¹. Il ne serait donc guère étonnant que la fin de l'esclavage ait finalement été perçue par ceux qui s'en étaient libérés comme le droit de ne rien faire et surtout de ne pas travailler dans les champs, à l'image des manières de vivre de leurs anciens maîtres³².

À tout cela, il convient d'ajouter que pour cultiver la terre, encore faut-il y avoir accès... Dès la fin de l'esclavage, une partie des esclaves libérés a tenté de défricher pour son propre compte quelques hectares de terres non appropriées, les « bois-debouts ». Mais celles-ci se sont souvent révélées bien trop médiocres pour garantir un maintien durable de ces populations. Aujourd'hui encore, l'essentiel des surfaces est bien souvent toujours contrôlé par de grands exploitants (ou par les grandes sociétés qui leur ont succédé, ou... par l'État dans le cas de Cuba), le reste de la population, en particulier celle issue de l'esclavage, ne dispose que de parcelles marginales, ne permettant pas à une famille de vivre correctement. D'où la nécessité du recours à la multi-activité, donnée importante de la vie de beaucoup de Caribéens, en particulier dans les petites Antilles. Il faut par ailleurs rappeler que le « jardin de case » demeure un phénomène toujours très important, ce qui pourrait signifier un rejet plutôt relatif du travail de la terre. Lorsqu'enfin, aucune de ces solutions n'était envisageable, il ne reste plus que le recours à l'émigration (très active dans bon nombre d'îles, par exemple dans les DOM, en Jamaïque, Haïti).

Si le rejet du travail de la terre, ou tout simplement l'impossibilité de cultiver dans des conditions permettant de faire vivre une famille, ont joué leur rôle dans l'affaissement de la production de sucre, il ne faut pas négliger l'intervention d'autres facteurs. Dans certains cas, le renchérissement de la main-d'œuvre (ainsi dans les départements français d'Outre-mer) ne permet plus de produire à des coûts de production comparables à ceux des pays où celle-ci est particulièrement mal payée. De même, on ne doit pas oublier l'absence ou la faiblesse fréquente des investissements qui aurait permis le maintien en bon état de l'appareil productif, mais également la nécessaire amélioration de la productivité. Il est d'ailleurs possible que cette modestie des investissements soit liée dans certains cas aux incertitudes concernant le recrutement d'une main-d'œuvre à la fois suffisante en quantité et docile. Enfin, dans d'autres cas, les capitaux pour améliorer l'outil technique n'existaient pas ou n'étaient pas disponibles. Le transfert de la propriété depuis les anciens tenants de la terre vers des sociétés disposant de possibilités capitalistiques suffisantes y trouve son origine. Cela explique la montée en puissance du sucre cubain dans la première moitié du XXe siècle, avec l'arrivée des capitaux nord-américains, mais aussi son affaissement dans la période qui a suivi, lorsque ces investissements se sont ralentis, tout au moins jusqu'à une période récente.

^{31.} Oudin-Bastide, Caroline, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècle)*, La Découverte, 2005, 347 p.

^{32.} Orlay, Lydia, « Des représentations archaïques autour de la plantation sucrière à la Martinique », in Eadie É., *op. cit.*, p. 299-304.

Une Amérique noire

L'esclavage sous sa forme traditionnelle a disparu, la culture de la canne régresse, parfois très fortement, les hommes demeurent. La carte de la population noire ou métisse de l'Amérique correspond à peu près à celle des plantations esclavagistes d'autrefois, coton aux États-Unis (avant les grandes migrations vers les centres situés hors du « Vieux sud »), et surtout canne à sucre dans le monde caribéen et sur son pourtour.

Roger Bastide³³, dans son livre célèbre de 1973 sur les Amériques noires, avant d'en analyser tous leurs caractères distinctifs, a tenté une évaluation de la place de ces populations noires ou métisses. Celle-ci date aujourd'hui quelque peu, mais on ne trouve guère de tableau plus récent. De fait, il est très peu probable que les proportions aient changé de manière radicale. Il propose les pourcentages suivants :

- Cuba : 24 % de Noirs ou mulâtres

Haïti: 100 % de Noirs

République dominicaine : 19 % de Noirs, 68 % de mulâtres³⁴

- Jamaïque : 67 % de Noirs, 28,8 % de mulâtres

- Bahamas: 85 % mulâtres

- Barbade (et Antilles anglophones) 70 % de « gens de couleur »

- Une majorité de Noirs et de mulâtres dans les Départements d'Outre-mer

Globalement, les Noirs représenteraient 21 % de la population totale dans les Antilles, et les mulâtres 40 %. Sur le continent, la proportion de population noire ou métisse serait moins élevée, avec des exceptions tout à fait importantes, ainsi dans le Nordeste brésilien, Guyana, la côte caribéenne du Venezuela et de Colombie, c'està-dire, là encore, dans les anciennes zones de plantation.

Roger Bastide, comme un très grand nombre d'auteurs, décrit minutieusement toutes les formes d'acculturation et d'expressions culturelles que l'on peut rencontrer dans ces Amériques noires. Elles sont multiples. Il caractérise ainsi un monde nouveau, doté d'une culture tout à fait spécifique. Celle-ci se révèle aujourd'hui particulièrement dynamique, tant dans le domaine du sport, de la cuisine, la musique, la danse, la peinture (ainsi le cas de Haïti), que des lettres. Cette culture, si elle est avant tout l'expression du monde noir et mulâtre, s'est enrichie des apports de population très diverses, avec des minorités d'origine indienne, parfois localement importantes (Guyana, Trinidad...), mais également des Syro-libanais, des Européens, etc. Si ce monde issu de l'esclavage³⁵ est loin d'être exempt de conflits et de contradictions, il manifeste donc une vitalité étonnante.

^{33.} Bastide, Roger, Les Amériques noires. Les civilisations africaines dans le nouveau monde, Paris, Petite Bibliothèque Payot, π° 227, 2° édition, 1973, 236 p.

^{34.} Il faut ajouter que le cas de la République dominicaine montre les limites de ces estimations. L'opposition habituellement proposée entre celle-ci, plutôt « blanche » et un Haïti noir, ne nous est pas apparue si évidente. Il est vrai que l'immigration massive de ressortissants haïtiens a pu modifier les proportions. En fait, selon certains, si les Dominicains sont capables de distinguer les Haïtiens dans la vie courante, c'est parce que ces derniers jouent au... football ! Eux, c'est le baseball.

Chivallon, Christine, L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe, Paris, Karthala, 2012, 624 p.

Conclusion

L'économie de plantation esclavagiste a affecté bien d'autres productions : cacao (particulièrement au Venezuela, avec les *señores del cacao* dont est issu Bolivar), tabac, plantes tinctoriales, coton (mais avant tout dans le « Vieux sud » des États-Unis), café (mais qui s'implante beaucoup plus tardivement, dans un autre milieu écologique et avec des conditions productives quelque peu différentes). Aucune d'entre elles n'a connu l'importance prise par la canne à sucre. Celle-ci a modelé, structuré durablement l'ensemble de la Caraïbe. Elle continue toujours, même de manière implicite, à dicter une bonne part des comportements dans la vie quoti-dienne³⁶, alors même que le sucre ne joue plus désormais qu'un rôle mineur dans l'économie de chacun de ces pays.

L'âpreté mise à capter une source de richesse qui fut particulièrement importante et la compétition qui en a résulté entre les divers pays européens, ont provoqué un émiettement exceptionnel de l'espace politique. On dénombre actuellement une cinquantaine de territoires dotés de statuts très divers, avec une composition ethnique très variée, même si la composante noire est toujours essentielle. Il est peu d'endroit dans le monde où une telle diversité soit rassemblée sur un espace somme toute assez réduit. On peut toutefois considérer que cette variété extraordinaire ne manifeste finalement que des variations sur un support qui demeure commun, et qui reste fondamental, celui d'une histoire commune liée à la culture de la canne à sucre. Ceci pour le pire, mais peut-être aujourd'hui également pour le meilleur, lorsqu'on prend en compte la vitalité sociale et le foisonnement culturel contemporains.

RÉSUMÉ / MOTS-CLÉS

Après avoir dominé le marché mondial, la production de sucre de la plupart des pays caribéens ne joue plus qu'un rôle très modeste. Cet affaissement est surtout sensible à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, mais ses causes profondes remontent à la suppression de l'esclavage, dont elle ne s'est jamais relevée. Si la fin du système de production esclavagiste, de ce « paradigme sucrier », a réellement mis fin à l'hégémonie de la culture de la canne, elle n'en a pas effacé les conséquences économiques et sociales qui perdurent encore largement aujourd'hui. Une conséquence serait même la désaffection pour le travail de la terre, désaffection toujours observable selon certains auteurs, qui tient probablement également aux difficultés d'accès à la terre. Quoi qu'il en soit, il se maintient toujours un monde très spécifique, une « Amérique noire » profondément marquée par les séquelles de l'esclavage, mais également caractérisée par des expressions sociales et culturelles d'une très grande richesse.

Production agricole, Paradigme, Sucre, Esclavage, Caraïbe

^{36.} Les contributions du dossier de Caravelle en donneront de multiples exemples.

RESUMEN / PALABRAS CLAVES

Después de dominar el mercado mundial, la producción de azúcar de la mayor parte de los países caribeños ya no desempeña sino un papel muy modesto. Este desplome se nota sobre todo a partir de la segunda mitad del siglo XX, pero sus causas profundas se remontan a la supresión del esclavismo del que nunca se repuso. Si el fin del sistema de producción esclavista, de ese "paradigma azucarero", acabó con la hegemonía del cultivo de la caña, sin embargo no por ello se han borrado las consecuencias económicas y sociales que perduran aún ampliamente hoy en día. Una consecuencia sería incluso el desinterés por el trabajo de la tierra, un desinterés aún observable según ciertos autores, que sin duda tiene que ver con las dificultades de acceso a la tierra. Sea lo que sea, sigue existiendo un mundo muy específico, una "América negra", profundamente marcada por las secuelas de la esclavitud, también caracterizada por expresiones sociales y culturales de muy gran riqueza. Producción agrícola, Paradigmo, Azúcar, Esclavitud, Caribe

ABSTRACT / KEYWORDS

After having dominated the world market, sugar production of most of the Caribbean countries now plays a rather minor role. This decline becomes quite apparent during the second half of the 20th century, but its deep causes go back to the abolition of slavery from which it never recovered. If the end of the production with slaves, of this "sugar paradigm", ended with the hegemony of the sugar cane's culture, it doesn't mean that the social and economic consequences that survive until today have been errased. One consequence might be the lack of interest about working the land, a lack of interest still observed today according to some authors, which is probably due to the difficulty of being able to find acces to this same land. In any case, a very specific world continues to exist, a "black America", deeply marked by the after-effects of slavery, also characterised by very rich social and cultural expressions.

Agricultural production, Paradigm, Sugar, Slavery, Caribbean